Proclamation

du 23 novem

le parlement

au 2 janvier

1851.

bre, continuant

chevaliers, citoyens et bourgeois élus pour servir dans l'Assemblée Législative de notre dite province, sommés et appelés à une assemblée du Parlement Provincial de notre dite province, en notre cité de Toronto, qui devait commencer et être tenue le vingt-huitième jour du mois de novembre courant, et à chacun de vous.-

SALUT:

## PROCLAMATION.

TTENDU que le dix-neuvième jour du mois d'octobre dernier, nous avions jugé à propos de proroger notre Parlement Provincial au vingt-huitième jour du mois de novembre courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en notre cité de Toronto. Sachez donc maintenant, que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de nos bien-aimés sujets, nous avons cru convenable, par et de l'avis de notre Conseil Exécutif, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant, et par ces présentes vous enjoignant, et à chacun de vous, de vous trouver avec nous, en notre Parlement Provincial, en notre cité de Toronto, jeudi, le deuxième jour du mois de janvier prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de notre dite province du Canada, et y agir comme de droit.—Ce à quoi vous ne devez manquer.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes lettres patentes, et à icelles fait apposer le grand sceau de notre dite province du Canada: témoin, notre très-fidèle et bien-aimé cousin James, comte d'Elgin et Kincardine, chevalier du très-ancien et très-noble ordre du chardon, gouverneur-général de l'Amérique Britannique du Nord, et capitaine-général et gouverneuren-chef dans et sur nos provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard, et vice-amiral d'icelles, etc., etc., etc. A Toronto, dans notre dite province, ce huit cent cinquante, et de notre règne la quatorzième.

Par ordre,

FELIX FORTIER, G. C. C.

## PROVINCE DU CANADA.



PROVINCE ELGIN et KINCARDINE. DU Canada.

[L-S.]

VICTORIA, par la Grâce de DIEU, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du Canada, et à nos chevaliers, citoyens et bourgeois élus pour servir dans l'Assemblée Législative de notre dite province, sommés et appelés à une assemblée du Parlement Provincial de notre dite province, en notre cité de Toronto, qui devait commencer et être tenue le deuxième jour du mois de janvier prochain, et à chacun de vous,-

SALUT:

## PROCLAMATION.

TTENDU que le vingt-troisième jour du Proclemation A mois de novembre dernier, nous avions du 28 décemjugé à propos de proroger notre Parlement le parlement Provincial au deuxième jour du mois de jan- 1851. vier prochain, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en notre cité de Toronto. Sachez donc maintenant, que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de nos bienaimés sujets, nous avons cru convenable, par et de l'avis de notre Conseil Exécutif, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant, et par ces présentes vous enjoignant, et à chacun de vous, de vous trouver avec nous, en notre Parlement vingt-troisième jour de novembre, Provincial, en notre cité de Toronto, jeudi, le dans l'année de notre Seigneur, mil || sixième jour du mois de février prochain, pour prendre